

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 AVRIL 2023



N° 23/2023

Le 14 avril deux mil vingt-trois à 19 Heures 00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 7 avril 2023.

PRESENTS : M. Desmedt, Maire ; Mmes Bonnet, Brunet, Bourgoïn, Desmedt, MM. Dubouil, Bourgeteau, Convers, Choquet, Adjoints ; Mmes Dollez, Delamarre, Trézel, MM. Hamot, Aubry, Mmes Delormel, Coulon, Flagothier, M. Berthelot, Mme Konan, M. Rousseau, Mme Barre et M. Matron, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : M. Rauzier par M. Desmedt, Mme Fernandes par Mme Brunet, M. Moonen par M. Dubouil, Mme Vigne par Mme Barre.

ABSENTS : MM. Kwak et Lenoble.

Secrétaire de séance : Colette DOLLEZ

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de membres présents : 22

Nombre de suffrages exprimés : 26

Votes Pour : 26

Votes Contre : 0

Abstentions : 0

OBJET : Avancements de grade.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 49 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 15 mars 2023,

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

DÉCIDE de fixer comme suit les ratios d'avancement de grade applicables aux agents :

Service	Grade actuel	Accession possible au grade de :	Nombre d'agents concernés	Taux
TECHNIQUE	Technicien	Technicien Principal 2 ^{ème} classe	1	100%
CULTUREL	Adjoint du patrimoine principal 2 ^{ème} classe	Adjoint du patrimoine principal 1 ^{re} classe	1	100%

Pour copie conforme.



Colette DOLLEZ
Secrétaire de séance

Frans DESMEDT
Maire de St Just-en-Chaussée
Conseiller Départemental